



Informez les citoyens sur les études préalables au déploiement de la Fibre optique : 'Relevé de boîtes aux lettres' et 'Piquetage' des infrastructures :

PROPOSITION DE TEXTE POUR BULLETIN MUNICIPAL /AFFICHAGE MAIRIE /COURRIER DU MAIRE / MAIL PUSH

La société Val de Loire Fibre (www.valdeloirefibre.fr), filiale de TDF, a été choisie par Val de Loire Numérique pour déployer le Très Haut Débit sur le réseau d'initiative publique bi-départemental du Val de Loire (départements de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher).

En 2018, des études préalables aux travaux de déploiement sont réalisées sur votre commune. De quoi s'agit-il ?

Première étape : la comptabilisation des boîtes aux lettres

Les études préalables ont pour mission de garantir que tous les foyers et entreprises de la commune seront bien desservis par les câbles transportant la fibre optique. Des techniciens de Val de Loire Fibre, identifiés par leurs chasubles à haute visibilité logo typée 'Val de Loire Fibre', vont recenser chaque local de la commune, et s'assurer que tous bénéficient d'une adresse postale complète.

Cette phase préalable ne signifie pas que vous serez raccordé dans l'immédiat : référez-vous aux cartes du déploiement (www.valdeloirefibre.fr/perimetre-de-val-de-loire-fibre) pour connaître la date d'arrivée du Très Haut Débit dans votre quartier

A noter : ces personnes n'iront pas plus loin que votre boîte aux lettres et n'ont aucune raison d'entrer chez vous. Elles ne font pas de démarchage commercial.

Seconde étape : le 'piquetage' des infrastructures

Le 'piquetage' a pour vocation d'identifier les infrastructures mobilisables pour la fibre optique. Il s'agit de déterminer si les fourreaux déjà enfouis, qui hébergent par exemple les câbles téléphoniques, ou les infrastructures aériennes (poteaux par exemple) peuvent également accueillir la fibre optique. Chaque fois que ce sera le cas, Val de Loire Fibre fera le choix de les utiliser pour éviter des travaux de génie civil.

En savoir plus : www.valdeloirefibre.fr.